



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLESEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
Mme Françoise TENENBAUM	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Chenôve - 3 boulevard des Valendons - Acquisition de deux parcelles de terrain

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 3 boulevard des Valendons à Chenôve, représenté par M. Soulard, Cabinet Soulard, syndic, est propriétaire de parties communes de cette copropriété, cadastrée section AK n°16 et 17.

Cet immeuble est partiellement grevé de la servitude d'emplacement réservé n°27 du Plan Local d'Urbanisme destinée à la réalisation de la future ligne de tramway.

Il est ainsi proposé d'acquérir les emprises correspondantes, d'une contenance de 9 m², en nature de sol, provenant de la parcelle cadastrée AK n°16 et d'une contenance de 3 m², en nature de sol, provenant de la parcelle cadastrée AK n°17, moyennant le prix total de deux mille huit cent quatre vingt euros (2 880 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation France Domaine.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge la réfection de tous les enrobés du domaine privé, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** du syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 3 boulevard des Valendons – 21300 Chenôve, représenté par M. Soulard, Cabinet Soulard, syndic – 4 rue Amiral Roussin – 21000 Dijon, deux parcelles de terrain situées 3 boulevard des Valendons, en nature de sol, cadastrées section AK n°16 p de 9 m² et n°17 p de 3 m² ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge la réfection de tous les enrobés du domaine privé, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants, étant précisé qu'une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 2 880 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 12 mai 2010
Publié le 21 mai 2010
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 MAI 2010



Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président



Vu pour être annexé à la délibération n° 27
du Conseil de Communauté du 20 mai 2010
Dijon, le 21/05/2010

Pour le Président,
Le Vice-Président

Pierre PRIBETICU

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposée le :
21 MAI 2010

Section : HK

3 boulevard des Valendons.

Parcelles AK n°16p. S = 9 m² - AK n°17p. S = 3 m².

1:1 250